

INFORMATIONS IMPORTANTES DOSSIER DE LOGEMENT SOCIAL

NOUVEAU SITE DEPUIS LE 01/09/2020 :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

PIECES OBLIGATOIRES POUR ENREGISTREMENT

VENIR AVEC LES PIECES IDENTITES DES DEMANDEURS - PAS DE PHOTOCOPIE

(2 maximum) – qui seront scannées pour envoi au PLS.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR ENREGISTREMENT

Indiquer :

- la situation familiale : Unicité du conjoint, marié, pacsé
- la ressource mensuelle obligatoire (si aucune ressource indiquer 0)
- le n° SECURITE SOCIALE des demandeurs

RENOUVELLEMENT DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les demandeurs qui souhaitent renouveler leur demande sur le Portail Grand Public doivent **créer un compte**.

ATTENTION : Ceci est valable même pour les demandeurs qui avaient déjà un accès à la version précédente du Portail Grand Public avec un code de télédemandeur. Ce dernier ne sert plus à rien.

Pour renouveler ou actualiser leur demande :

Les demandeurs doivent sélectionner « JE GERE MA DEMANDE » puis « JE CREE UN COMPTE ».

Ensuite, une fois connecté au site, ils pourront indiquer le numéro unique de leur demande de logement social pour la rapatrier.